

Défenseur syndical - formation initiale

Cette formation a pour objectif de préparer les défenseurs syndicaux à leur rôle essentiel d'assistance, de conseil, et de défense des salariés devant le conseil des prud'hommes.

Elle couvre toutes les étapes de la procédure prud'homale, de la conciliation au jugement, en mettant l'accent sur la maîtrise des règles de procédure, les techniques de plaidoirie, et les stratégies de négociation.

À travers des cas pratiques, les participants apprendront à défendre efficacement les droits des salariés.

Objectifs

1. Identifier le statut, le rôle, les missions et les moyens du défenseur syndical
2. Situer le CPH dans le système judiciaire français et au-delà
3. Connaître la procédure Prud'homale
4. S'approprier la démarche juridique
5. Appréhender la rédaction de conclusion
6. Appréhender la plaidoirie

Public Visé

Défenseur syndical CFDT

Durée

42.00 Heures

6 Jours

Pré Requis

Être désigné défenseur syndical CFDT

Parcours pédagogique

- Rôle et statut du défenseur
- Déontologie
- Relations avec l'adhérent
- Parcours d'un dossier de l'introduction de la demande à l'exécution
- Analyse et construction du dossier
- Requête introductive d'instance
- Plaidoirie aux prud'hommes

Objectifs pédagogiques

Définir le rôle, moyens et missions du défenseur CFDT
Connaître l'organisation CFDT et les règles de prise en charge
Identifier les différentes sources de droit, leur hiérarchie et leur articulation
Définir le rôle et le fonctionnement du CPH et la particularité du BCO
Identifier les règles d'introduction de la saisine
S'approprier les règles relatives à la mise en état des affaires
Connaître l'appel ou autres voies de recours
S'entraîner à utiliser le Code du Travail
Définir le rôle, moyens et missions du défenseur CFDT
Connaître l'organisation CFDT et les règles de prise en charge
Décrire les juridictions de l'ordre judiciaire français
Identifier les articulations entre les différentes juridictions : séparation des pouvoirs et compétences
Examiner les juridictions européennes et internationales
Identifier les différentes sources de droit, leur hiérarchie et leur articulation
Définir le rôle et le fonctionnement du CPH et la particularité du BCO
Identifier les règles d'introduction de la saisine
S'approprier les règles relatives à la mise en état des affaires
Connaître l'appel ou autres voies de recours
Analyser un arrêt de la Cour de cassation
S'entraîner à rédiger des conclusions

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

Version : JUR004-20241015

IREFE 78 rue de Crimée 75019 Paris – Tél 01.42.03.05.05

www.irefe.com – contact@irefe.fr

Déclaration OF : 1175 080 40 75 / Agrément CSE économique 84 1511 / Agrément CSE SSCT 85 808



S'entraîner à plaider

Méthodes mobilisées

Méthodes active, affirmative, expositive, interrogative

Qualification Intervenant(e)(s)

Animateur-trice de formation ou formateur-trice consultant-e

Méthodes d'évaluation

Évaluation diagnostique avant la formation
Évaluation formative tout au long de la formation
Évaluation sommative à la fin de la formation
Évaluation de satisfaction à la fin de la formation

Modalités d'accessibilité handicap

Bâtiment ERP PMR - Contactez-nous pour nous indiquer vos besoins spécifiques

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

Effectifs

groupe de 7 au minimum et de 14
au maximum



Contactez-nous !

Pascal QUINTON
Formateur consultant, responsable formation

Tél. : 0142038441
Mail : pascal.quinton@irefe.fr

IREFE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11750804075

Version : JUR004-20241015

IREFE 78 rue de Crimée 75019 Paris – Tél 01.42.03.05.05

www.irefe.com – contact@irefe.fr

Déclaration OF : 1175 080 40 75 / Agrément CSE économique 84 1511 / Agrément CSE SSCT 85 808